AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DLP-3-5-94356837
BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
PUBLICATION PÉRIODIQUE
ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36.01.74
ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94 Y

Supplément au bulletin n° 76
– (bulletin céréales n° 4)

31 mars 1983

BLE D'HIVER

Situation actuelle

- **Stade végétatif**

La majorité des cultures sont en cours de redressement, les plus avancées ont atteint le stade 1 noeud.

- **Maladies du pied**

La douceur et l'humidité de l'hiver laissent prévoir un potentiel infectieux important pour le PIETIN-VERSE, même si les 2 semaines de froid en février ont abaissé de façon notable le risque climatique.

Des symptômes apparaissent dès à présent sur semis précoces (avant le 10 novembre) et sur variétés sensibles (Corin, Fidel, Talent).

- **Maladies du feuillage**

Les conditions climatiques hivernales ont également été favorables à la ROUILLE JAUNE, toutefois celle-ci n'a encore été que très rarement signalée.

Le développement de la septoriose ne présente, pour le moment, aucun caractère de gravité. Des attaques d'oïdium sont parfois observées sur Arminda.

Préconisations

Observez les maladies du pied sur 40 talles prélevées sur l'ensemble de la parcelle
Surveillez la rouille jaune.

Au redressement : un traitement s'avère inutile dans la plupart des situations. Une intervention ne doit être entreprise que lorsque une talle sur deux est touchée profondément par le piétin verse.

Utilisez alors un produit simple, à base de bénomyl ou de carbendazime.

Au début de la montaison (stade 1 noeud)

Un traitement fongicide est nécessaire lorsque plus d'une talle sur quatre est atteinte au niveau de la deuxième gaine, par le piétin verse ou en présence de rouille jaune.

En l'absence de rouille jaune et de piétin verse, ou pour un niveau d'attaque inférieur aux seuils d'intervention indiqués ci-dessus : ATTENDRE LE STADE DEUX NOEUDS afin de lutter plus efficacement contre le piétin verse et d'assurer une protection du feuillage. A ce stade, on utilisera un produit polyvalent (se reporter au prochain bulletin ou au tableau du bulletin n° 58 du 17 mars 1982).

Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : G. CHERBLANC — CPPAP : 528 AD

P. 21

ORGE D'HIVER

JAUNISSE NANISANTE

La présence du virus de la jaunisse nanisante de l'orge a été confirmée sur plusieurs parcelles, le plus souvent des semis d'octobre.

Les symptômes en culture sont à présent plus nets :

. Jaunissement par petits ronds dans le champ
. Stries décolorées sur les feuilles
. Nanisme des plants et absence de montaison.

Ces dépérissements peuvent toutefois être facilement confondus avec un jaunissement physiologique (faim d'azote, asphyxie, froid). En cas de dépérissement suspect, adressez pour analyse un échantillon de 20 plantes entières (4 plants prélevés en 5 endroits différents) au :

G.R.I.S.P. - Domaine de la Motte au Vicomte - B.P. 29 - 35650 LE RHEU.

TRAITEMENT FONGICIDE

Le développement de la RHYNCHOSPORIOSE est constaté sur la plupart des parcelles (taches grises de forme irrégulière, cernées de noir).

Un traitement fongicide contre cette maladie est conseillé au stade 1 noeud. En présence de rouille naine, utiliser une spécialité également efficace contre cette affection.

TOUTES CEREALES

MISE EN EVIDENCE DE SOUCHES DE PIETIN VERSE RESISTANT AUX BENZIMIDAZOLES

Cette note, fait le point sur les cas de résistance rencontrés dans le Nord de la France, elle a été établie conjointement par le S.P.V., l'I.T.C.F. et l'I.N.R.A.

En 1982, des échantillons de blé tendre d'hiver atteints de piétin verse ont été prélevés dans 27 champs situés dans la moitié Nord de la France. Dans 17 situations, Mme. CAVELIER (INRA, Phytopathologie, 35650 - LE RHEU) et M. LEROUX (INRA, Phytopharmacie, 78000 VERSAILLES) ont décelé des souches résistantes aux "benzimidazoles" (bénomyl, carbendazime et thiophanate-méthyl).

Ces souches résistantes sont signalées surtout dans les cultures intensives (retour fréquent d'un blé sur une même parcelle, nombreux traitements comportant un "benzimidazole"). Une situation similaire existe sur blé et orge en Grande-Bretagne.

Jusqu'à maintenant peu d'observations ont été effectuées, aussi ces résultats ne peuvent-ils être extrapolés à l'ensemble du territoire national.

Il ne semble pas cependant que ce phénomène ait entraîné d'importantes réductions d'efficacité des traitements.

Il n'y a pas lieu de s'alarmer outre mesure de cette situation : les techniques d'intervention contre les maladies du blé et en particulier contre le piétin verse n'ont pas, dans la grande majorité des cas, à être modifiées au cours de la campagne 1982-1983 par rapport à celles qui ont toujours été préconisées. Quelques précautions élémentaires doivent seulement être prises :

- Eviter les traitements systématiques qui risquent toujours de favoriser l'apparition ou l'extension de souches résistantes (de piétin verse ou d'autres maladies) ; limiter par conséquent les applications fongicides aux situations dans lesquelles un risque de dégâts existe véritablement.

- Les benzimidazoles sont d'excellents produits contre le piétin verse ; il est souhaitable de maintenir cette efficacité le plus longtemps possible. Aussi, réserver les traitements précoces avec ce produit seul contre cette maladie aux parcelles dans lesquelles on observe 20 % de talles atteintes au niveau de l'avant dernière gaine entre le redressement et le stade 1 noeud. De telles situations ont été peu fréquentes au cours de ces dernières années.

.../...

- La lutte contre le piétin verse doit être le plus souvent effectuée au stade 1 à 2 noeuds avec un benzimidazole en association avec d'autres fongicides destinés à la lutte contre les maladies du feuillage. Parmi ceux-ci, il faut savoir que le prochloraz (*) et, dans une moindre mesure, le propiconazole (*) possèdent également une activité sur piétin verse et que vis-à-vis de ces produits il n'existe pas, actuellement, de souches résistantes.

- Se rappeler aussi qu'à l'épiaison, il existe des produits efficaces contre les maladies des feuilles et des épis qui n'apportent pas de benzimidazoles, ce qui peut permettre de limiter la pression de sélection exercée par cette famille de produits.

Cette année, un travail est entrepris conjointement par l'INRA, l'ITCF et le Service de la Protection des Végétaux ainsi que les firmes concernées afin de suivre l'évolution de ces souches résistantes et d'en préciser l'importance.

(*) Matières actives des Sportak et Tilt.

TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES ET PRESERVATION DE LA FAUNE

L'utilisation de certaines matières actives entrant dans la composition des spécialités phytosanitaires peut présenter un danger pour le gibier.

Leur impact sur la faune sauvage varie toutefois selon les cultures traitées, leur dose et leur époque d'emploi, le mode d'épandage.

1) Traitement des semences

Les produits utilisés pour le traitement des semences, seuls ou en mélange, présentent un risque relativement faible pour le gibier dans les conditions normales d'emploi.

La consommation répétée des graines traitées, accroit cependant les risques. Il faut donc éviter tout déversement de graines à la surface du sol.

2) Traitement des principales productions agricoles

Les matières actives considérées comme dangereuses pour le gibier sont répertoriées, par type de cultures, dans le tableau ci-joint.

Les associations contenant l'une de ces matières actives présentent également un danger pour la faune sauvage.

3) Emploi des appâts empoisonnés

La lutte sous forme d'appâts est celle qui présente potentiellement le plus de risque pour le gibier, notamment lorsque l'appât utilisé représente une nourriture possible ou lorsqu'il y a disette alimentaire.

- insecticides

Les matières actives suivantes sont considérées comme dangereuses : parathion, toxaphène, chlorpyriphos et à un moindre degré l'endosulfan, le carbaryl, le lindane.

- rodenticides

Ils sont tous dangereux ; les appâts doivent donc être mis hors d'atteinte du gibier : dans les trous de sortie des galeries, dans des tuyaux, sur radeaux.

- molluscicides :

Le métaldéhyde et le mercaptodiméthur sont toxiques.

Source : Livret "Choisissez et dosez" édité par l'Office National de la Chasse
(85 bis, avenue de Wagram - 75017 - PARIS).

P../22

MATIERES ACTIVES TOXIQUES POUR LE GIBIER

GRANDES CULTURES

CULTURE	HERBICIDE	INSECTICIDE
Blé, céréales d'hiver et de printemps	dinoterbe dinosèbe DNOC paraquat	endosulfan
Maïs	dinoterbe paraquat	endosulfan parathion
Betteraves		phosphamidon parathion méthyl et éthyl azinphos éthyl et méthyl déméton méthyl endosulfan mévinphos toxaphène
Pommes de terre	paraquat défanants : dinosèbe DNOC chlorate de sodium	disulfoton mercaptodiméthur méthidathion phosphamidon promécarbe azinphos éthyl et méthyl chlorfenvinphos toxaphène
Colza		dialiphos méthidathion phosalone parathion éthyl et méthyl toxaphène
Légumineuses fourragères	dinosèbe paraquat	

o

o o